



PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

Installations classées pour la protection de l'environnement

**Avis d'autorisation d'exploiter un atelier de nettoyage
ultrapropre de containers à MONTPELLIER**

Par arrêté préfectoral n° 2010-I- 1399 du 23 avril 2010, la Société Entegris Cleaning Process, dont le siège est situé 395 rue Louis Lépine- Le Millénaire- 34000 MONTPELLIER, est autorisée à exploiter, sur la commune de MONTPELLIER, un atelier de nettoyage ultra propre de pièces et équipements divers et de conditionnement de solutions bactéricides et fongicides.

Ces installations sont situées 395 rue Louis Lépine – Le Millénaire à MONTPELLIER.

Le bénéficiaire devra se conformer strictement aux dispositions contenues dans l'arrêté préfectoral d'autorisation qui définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou des dangers que ces installations sont susceptibles d'entraîner.

Cet arrêté peut être consulté à la mairie de MONTPELLIER.
